



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 135<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Conseil directeur  
Point 10

CL/199/10i)-R.1  
2 septembre 2016

## Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

- i) ***Mobiliser les parlements en faveur des ODD***  
Réunion officielle en marge du Forum politique de haut niveau  
sur le développement durable  
(New York, 18 juillet 2016)

Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies est le principal pôle de l'ONU pour l'examen du progrès en matière d'ODD au niveau mondial pour les 15 prochaines années<sup>1</sup>. La réunion *Mobiliser les parlements en faveur des ODD* a été le premier événement parlementaire de ce genre à se tenir lors d'un Forum et était ouvert à tous ses participants. Trente parlementaires de 16 délégations nationales y ont pris part.

<sup>1</sup> Comme suite à cet événement, le 25 juillet, l'Assemblée générale a adopté la résolution 70/298 intitulée *Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*. Le paragraphe 12 de cette résolution "Se félicite que l'Union interparlementaire contribue aux travaux du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, grâce à la participation de parlementaires, en organisant, en marge du Forum, une réunion parlementaire périodique consacrée à l'action menée par les parlements pour institutionnaliser les objectifs de développement durable."

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, était le modérateur d'une réunion qui comprenait le Dr Jiko Fatafehi Luveni, Présidente du Parlement de Fidji, M. Futho Hoolho, Vice-Président du Sénat du Lesotho, Mme Karina Gould, Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international et membre de la Chambre des communes du Canada, et M. Mitchell Toomey, Directeur de la Campagne d'action en faveur des ODD de l'ONU.

L'allocution d'ouverture de M. Chungong lui a permis de souligner que les ODD doivent faire partie intégrante de l'élaboration des politiques. Ce n'est pas seulement à cause des défis à long terme auxquels le monde doit faire face, mais également en raison du besoin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des urgences actuelles, qu'il s'agisse de terrorisme ou de catastrophes naturelles, du chômage ou des mouvements sociaux engendrés par les inégalités croissantes. M. Chungong a signalé l'importance de l'objectif sur la gouvernance (Objectif 16) en tant que catalyseur de l'ensemble des ODD et il a présenté le plan de l'UIP pour soutenir les ODD, et pour que ce soutien ait une priorité élevée parmi les objectifs stratégiques de l'Organisation.

Les actions spécifiques de l'UIP en faveur des ODD comprennent : une campagne pour l'adoption de motions parlementaires sur les ODD, des séminaires destinés à mieux faire connaître les ODD et à offrir des conseils pratiques aux parlements, un ensemble d'outils pour aider les parlements à évaluer leurs propres capacités institutionnelles à intégrer les ODD, et la participation des parlements aux examens nationaux volontaires que les gouvernements présenteront au Forum politique de haut niveau. La Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP offrira également un lien institutionnel au Forum politique de haut niveau par le biais de sa session spéciale sur les ODD lors de chacune de ses réunions qui ont lieu pendant la première Assemblée de l'UIP de l'année.

Les présentations des intervenants et le débat général qui a suivi ont offert une bonne vue d'ensemble des mesures que peuvent prendre les parlements pour contribuer à mettre en œuvre les ODD en légiférant, demandant des comptes à leur gouvernements et en représentant leurs électeurs :

- Certains parlements ont commencé le processus d'évaluation de leurs capacités institutionnelles à intégrer les ODD selon le premier principe "ne laisser personne de côté" et en respectant l'indépendance du corps législatif vis-à-vis de l'exécutif. Plusieurs exemples de soutien aux parlements fournis par l'UIP et le PNUD ont été présentés. Il a été observé qu'une mémoire institutionnelle des ODD était nécessaire au vu du taux de renouvellement élevé de parlementaires qui est attendu ces prochaines années.
- Deux parlements au moins (Trinité-et-Tobago et le Mali) ont adopté des motions en faveur des ODD. Tous deux ont rapporté que l'introduction et le débat de ces motions ont grandement contribué à sensibiliser les parlementaires aux ODD. Un sondage mené par l'UIP avant la session du Forum de haut niveau a démontré que trois parlements sur 22 étaient activement impliqués dans l'examen national volontaire de leur pays. Ces résultats laissent présager un long chemin à parcourir avant que les parlements soient pleinement engagés dans le processus.
- La mise en place d'un point focal pour les ODD au sein du parlement servira à maintenir l'élan en vue de réaliser les Objectifs et à permettre une meilleure coordination des politiques. Certains parlements ont mis sur pied de véritables commissions des ODD, des groupes de travail ou des forums parlementaires. D'autres ont attribué des tâches de coordination politique à des structures existantes, telles qu'un groupe de présidents de commission. Une des clés du succès de ces groupes sera leur composition multipartite.
- Il sera nécessaire d'adapter les ODD pour chaque pays en utilisant des approches inclusives et participatives. Ceci devra comprendre un plan national en faveur des ODD qui résulte de consultations parlementaires ouvertes et transparentes. Les portes du parlement doivent être ouvertes au public, mais les parlementaires doivent également faire le premier pas pour communiquer avec les membres de leurs circonscriptions d'autant de façons que possible. Les parlementaires ont un rôle clé à jouer dans la promotion des ODD en leur expliquant avec des termes que les gens comprennent.

- Une analyse plus fine des données sera nécessaire afin d'identifier les groupes les plus vulnérables et leurs besoins spécifiques, d'orienter les politiques de manière plus efficace, et de suivre les progrès dans le temps.
- La promotion, la protection et la réalisation des droits de l'homme devraient être la meilleure épreuve de la mise en œuvre des ODD. Bien des parlements doivent essayer d'inclure davantage les femmes et autres groupes sous-représentés pour que cette approche axée sur les droits de l'homme réussisse. De ce fait, il faudra peut-être introduire de nouvelles lois électorales pour favoriser une meilleure diversité des candidats et des orientations politiques.
- En définitive, les ODD reflètent des sujets qui préoccupent déjà les parlementaires et les citoyens en général. La nouveauté des ODD, c'est qu'ils relient ces questions en soulignant les synergies dans un cadre cohérent. Ce cadre aidera les parlements à éviter une élaboration fragmentée des politiques.